



LES BORDS DE L'YONNE

> Ville d'Auxerre

CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Le site classé concerne les deux rives de l'Yonne entre les ponts Paul Bert et la Tournelle. Chaque rive offre une physionomie très différente. La rive gauche, urbaine, est agrémentée d'une promenade plantée en surplomb des quais; elle accueillait autrefois la foire d'Auxerre. La rive droite, plus rustique, abrite un petit port de plaisance. Elle offre des très belles vues d'ensemble sur la ville ancienne.

SON ENVIRONNEMENT

L'Yonne est liée à l'image de la vieille ville d'Auxerre qui s'étage harmonieusement sur une colline, au bord de la rivière. Sur la rive gauche, s'étendent le quartier bas de la Marine, autrefois domaine des mariniers, voituriers d'eau ou compagnons de rivière et le quartier Saint-Pierre, autrefois la ville basse, où vivait une majorité de vigneron. La rive droite est bordée par le quartier de la Gare, plus récent.

Le classement des bords de l'Yonne, associé à celui des promenades des Remparts, protégées par le même arrêté de classement, devait permettre la protection de l'ensemble de « l'écrin » de la ville médiévale.

SON ÉVOLUTION

Utilisation et fréquentation du site : rive gauche, l'ancien lieu de promenade est devenu une aire de stationnement. Rive droite, le port de plaisance accueille le bâtiment de la capitainerie et une aire de réparation de bateaux ainsi qu'un petit square.

État du site : rive gauche, le stationnement des voitures, sur deux rangées, a envahi la promenade plantée et l'emplacement engazonné qui a disparu, les arbres ne sont pas en très bon état. Rive droite, le site a un peu une allure de « terrain vague », avec des clôtures en grillage assez sommaires.

RECOMMANDATIONS

Proposer, rive gauche, une régénération des plantations, l'organisation et la limitation du stationnement en le supprimant sur la pelouse en bordure du quai et suggérer, rive droite, le remplacement des grillages par des clôtures plus esthétiques.

■ Qualification du site :

- site urbain
- caractéristiques intrinsèques :
berges de rivière, promenade
publique plantée, port,
panorama

■ Intérêt patrimonial :

site d'intérêt paysager régional

■ Département :

Yonne

■ Commune :

Auxerre

■ Date de protection :

4 janvier 1965

■ Superficie : 12 ha

■ Statut de propriété :

propriété communale

■ Existence d'un programme de gestion : non

■ Autre protection :

en limite du site classé, secteur
sauvegardé créé le 29 mai 1968,
PSMV approuvé le 20 août 1981

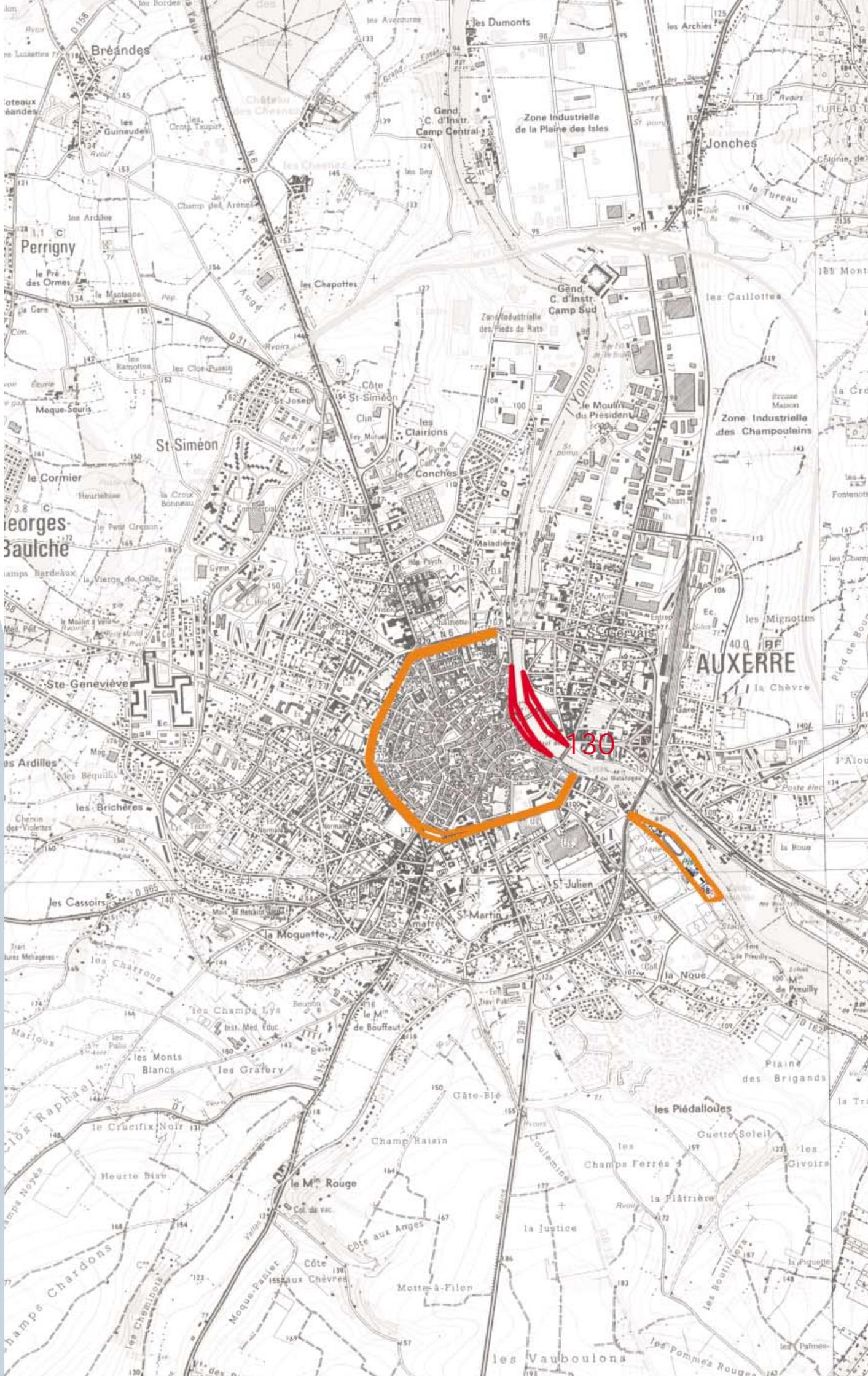
■ Znieff : non

■ Natura 2000 : non



-  site classé, ponctuel ou étendu, concerné
-  site classé, ponctuel ou étendu, périphérique
-  site inscrit, ponctuel ou étendu, périphérique

échelle : 1 : 25000 / 1cm = 250m
© Fond cartographique I.G.N.



Yonne

LES BORDS DE LYONNE

130